

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
55 rue Charles Nungesser
CS 20116 - Zone de Prat Pip Nord
29802 Brest CEDEX 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



MAIRIE DE PLOUGASTEL-DAOULAS

1 rue Jean-Fournier
29470 Plougastel-Daoulas
02 98 37 57 57
mairie-plougastel@mairie-plougastel.fr
www.mairie-plougastel.fr

Avec le soutien des associations :

Amis du patrimoine Musée de la Fraise et Patrimoine
SPREV

Les Bannières de Plougastel-Daoulas



► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Pierre à Plougastel

Finistère



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Plougastel - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

► Aider la commune de Plougastel à sauvegarder ce joyau patrimonial

◆ ◆ LE PROJET

Face aux altérations constatées sur l'église Saint-Pierre, les années 2020-2021 ont fait l'objet de travaux de sécurisation. Aussi, la commune a engagé un diagnostic et des études préalables à la restauration de l'édifice. Le projet est global et durera plusieurs années. Mais le chantier prioritaire est celui du clocher et du massif occidental constituant la première phase de ce chantier. Située dans l'immédiate proximité du calvaire monumental classé, l'église reste cependant dans l'ombre du calvaire qui capte toute l'attention des visiteurs depuis plusieurs années. L'idée est donc de profiter de cet impact pour valoriser l'église, de redorer son image en développant une vocation culturelle grâce notamment à la présence des orgues, et de travailler plus largement à la valorisation du patrimoine religieux à l'échelle de la commune.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Pierre, érigée au XIX^e siècle fut construite pour remplacer l'ancienne église devenue trop petite. Inspirée des cathédrales du XIII^e siècle et de références locales, elle est de style néo-gothique. Mesurant 56 mètres de long pour 30 mètres de large, ces dimensions lui valent d'être classée parmi les dix plus grandes églises du Finistère.

Située au cœur des bombardements de 1944, les couvertures ainsi que le clocher de l'église ont été détruits.

Des travaux de reconstruction furent réalisés entre 1945 et 1959 dans le contexte et l'urgence d'après-guerre

◆ ◆ LA MOBILISATION

Propriétaire de neuf édifices religieux dont l'église, la commune de Plougastel a engagé depuis de nombreuses années, une politique de valorisation patrimoniale avec un programme de suivi annuel de chacun des édifices. L'église, avec ses travaux d'urgence, vient perturber ce programme et nécessite une forte mobilisation pour la préserver. Que vous soyez un particulier ou gestionnaire d'entreprise, votre engagement peut être ponctuel ou régulier sur plusieurs années.

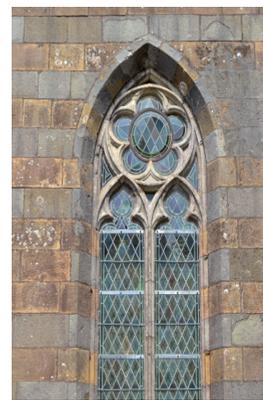
◆ ◆ LES CONTREPARTIES

Pour chaque donateur, il sera proposé en plus d'un reçu fiscal :

- À partir de 1 € : invitation à l'inauguration
- De 100 € à 1000 € : contrepartie n°1 + nom du donateur sur une plaque apposée dans l'église ;
- De 1000 € à 5000 € : contrepartie n°2 + visite du clocher, de la lanterne et des combles ;
- Au-delà de 5 000 € : contrepartie n°2 + visite privée avec l'architecte du patrimoine en charge des travaux.

Montant des travaux	660 000 € HT (tranche 1)
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	Printemps 2022

© Mairie de Plougastel



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre à Plougastel

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/77821

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Eglise Saint-Pierre à Plougastel

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre